



**Stratégie Nature
2026-2030**

Le bilan de la Stratégie 2021-2025



CONNECTER LES ALTOSÉQUANAIS À LA NATURE

Territoire dense et urbanisé, les Hauts-de-Seine forment pourtant un espace de transition singulier, où forêts, vallées, berges et grands paysages structurent encore le territoire. Un tiers du département est végétalisé. Dans ce contexte, l'accès à une nature proche et de qualité constitue un enjeu majeur de cadre de vie et de santé.

En 2021, la Stratégie Nature du Département a affirmé l'objectif de connecter, à l'horizon 2030, chaque altoséquanais à un espace de nature en moins de quinze minutes à pied. Ce principe, simple dans sa formulation et exigeant dans sa mise en œuvre, est devenu le fil conducteur de l'action publique.

Entre 2021 et 2025, cette ambition s'est traduite en cibles concrètes et mesurables : création, acquisition et ouverture au public de 20 hectares d'espaces de nature, rénovation de 60 hectares d'Espaces Naturels Sensibles pour en renforcer la qualité paysagère et écologique, plantation de 19 000 arbres, développement de 5 kilomètres de nouvelles promenades contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Ce livret dresse le bilan de cinq années de mise en œuvre. Il met en regard les engagements pris et les actions réalisées, et montre comment la Stratégie Nature 2021-2025 a contribué à rapprocher la nature des habitants, à renforcer les continuités écologiques et à inscrire durablement dans les Hauts-de-Seine une nature plus accessible et plus présente dans le quotidien.

Connecter les Altoséquanais à la nature 3

**Réalisations 2021-2025
Créer, restaurer, ouvrir : les objectifs atteints de la Stratégie Nature**

19,8 hectares supplémentaires d'espaces verts ouverts au public 5

Bois de Galilée Châtenay-Malabry 7

Les Jardins des Papeteries Parc du Chemin de l'Île Nanterre 8

Parc départemental de la Roseraie Châtenay-Malabry 10

Parc départemental Gauthier Mougin Boulogne-Billancourt 14

4,9 kilomètre supplémentaires de promenades ouvertes au public 16

Promenade des Jardins Sèvres 19

Chemin Sylvestre Châtenay-Malabry 20

Promenade des Louvresses Gennevilliers 21

56,5 hectares d'Espaces Naturels Sensibles rénovés 22

Restauration des cascades du Domaine départemental Sceaux 25

Aménagement du Jardin de l'Aigle Blanc Châtenay-Malabry 26

18 728 arbres plantés 28

Focus : Le tramway T10, un projet de mobilité et de nature 31

Îlot Vert du collège Georges Pompidou Courbevoie 32

**Préserver et enrichir la biodiversité
« Une gestion écologique affirmée et des résultats visibles sur le terrain »**

Biodiversité 33

Parc départemental des Chanteraines Gennevilliers 34

**Les animations 2021-2025
Des rendez-vous Nature qui s'installent dans la durée** 37

Les animations nature 2021-2025 : une fréquentation en forte croissance 38

Hanami au Domaine départemental de Sceaux « Célébrer la floraison, transmettre une culture, protéger le vivant » 39

« Les animations à la Ferme des Chanteraines. Découvrir le vivant, apprendre par l'expérience, partager la nature » 40

**Partenariats
Agir avec les acteurs du territoire** 41

L'Office National des Forêts (ONF) 42

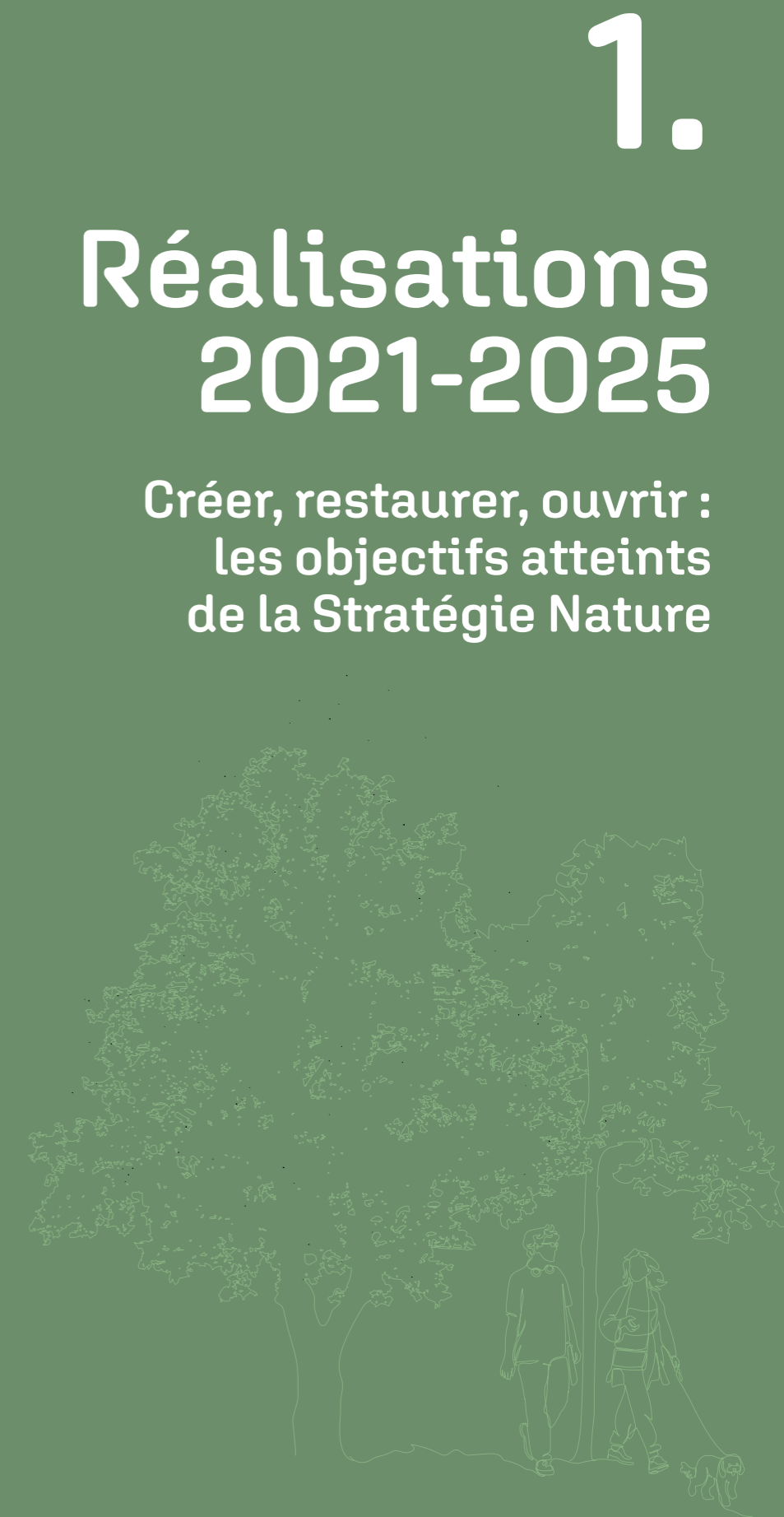
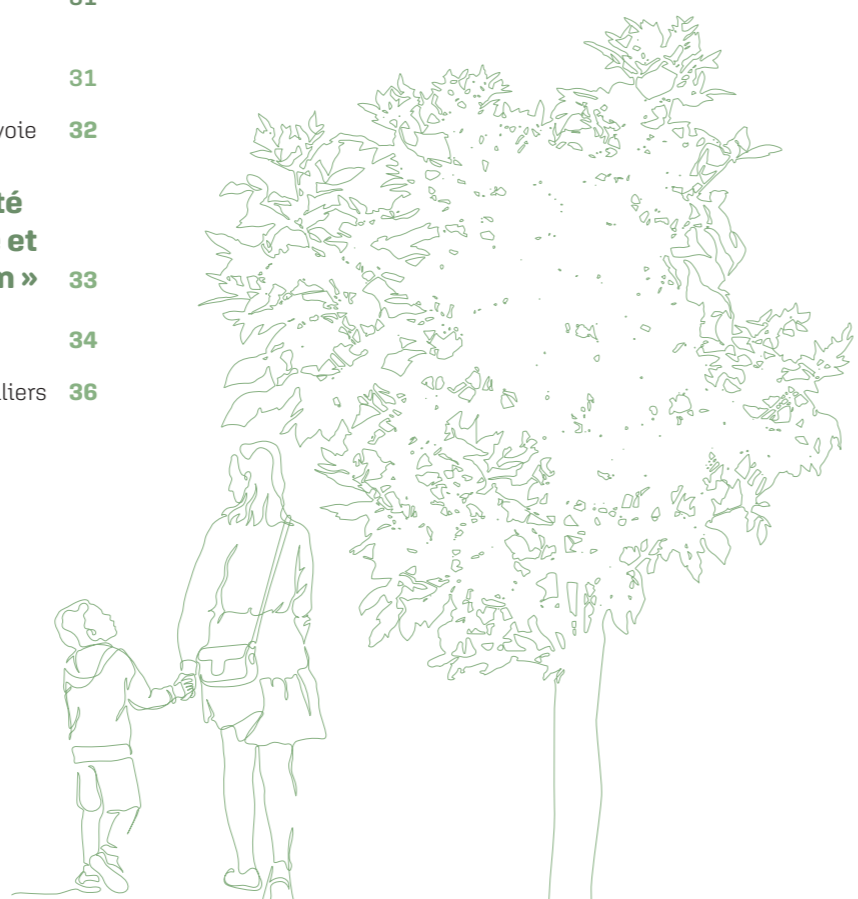
La Société publique locale Val-de-Seine et avec Grand Paris Seine Ouest 43

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) 44

Le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP92) 45

L'Association Le Pré 46

Partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 47



De Châtenay-Malabry à Gennevilliers, près de 20 hectares d'espaces de nature supplémentaires entre 2021 et 2025



OBJECTIF
20
HECTARES

19,8

HECTARES SUPPLÉMENTAIRES D'ESPACES VERTS OUVERTS AU PUBLIC

Entre 2021 et 2025, le Département a créé, acquis et réalisé l'ouverture au public de 19,8 hectares d'Espaces Naturels Sensibles. Ce résultat traduit une dynamique réelle d'acquisition et d'ouverture au public dans un contexte foncier et urbain particulièrement contraint. Les opérations menées couvrent une grande diversité de situations, allant des extensions de parcs existants à la valorisation de bois, en passant par des parcelles en cœur urbain et des grands projets structurants. Ces ouvertures ont contribué à rapprocher concrètement la nature des habitants. À l'issue de la période 2021-2025, 95 % des Hauts-séviquanais disposent d'un espace de nature de plus de 5 000 m² à moins de 15 minutes à pied, et l'ensemble de la population en est à moins de 20 minutes.

2022	2025
Bois de Galilée Châtenay-Malabry 2 ha	Extension du parc départemental Henri Sellier Le Plessis-Robinson 0,4 ha
2023	Côteaux des Tybilles Meudon - 1,1 ha
Extension du parc départemental du Chemin de l'Île - Nanterre 1,9 ha	Parc départemental de la Roseraie Châtenay-Malabry 8,1 ha
2024	Bois du petit Châtenay Châtenay-Malabry 1,1 ha
Liaison des Louvresses Gennevilliers 0,8 ha	Ouverture en janvier 2026 Parc départemental Gauthier Mouglin Boulogne-Billancourt 1,9 ha
Extension du domaine départemental de Sceaux Antony 0,3 ha	Ouverture en juin 2026 Extension du parc départemental du Chemin de l'île - Nanterre 2,2 ha





Bois de Galilée Châtenay-Malabry

Un nouvel espace naturel issu du projet du tramway T10

Dans le cadre du projet du tramway T10, Île-de-France Mobilités a acquis plusieurs terrains auprès de l'État. Deux parcelles boisées, reconnues pour leur intérêt écologique et paysager, ont ensuite été transférées au Département à l'euro symbolique. Elles forment aujourd'hui le Bois de Galilée, deux hectares supplémentaires désormais ouverts au public. Situé en entrée de ville, entre Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson, le site prolonge la forêt de Verrières et offre un nouvel espace de nature aux habitants. On y trouve une futaie d'arbres de 30 à 50 ans, chênes, charmes, frênes, érables, ainsi qu'une végétation de lisière diversifiée composée de cornouillers, néfliers et d'aubépines.

Un milieu forestier préservé et favorable à la biodiversité

Le site abrite également une zone humide propice aux batraciens et la flore herbacée y est particulièrement riche, signe de la vitalité de ce petit espace forestier en limite urbaine. L'entretien volontairement limité renforce la valeur écologique du site.

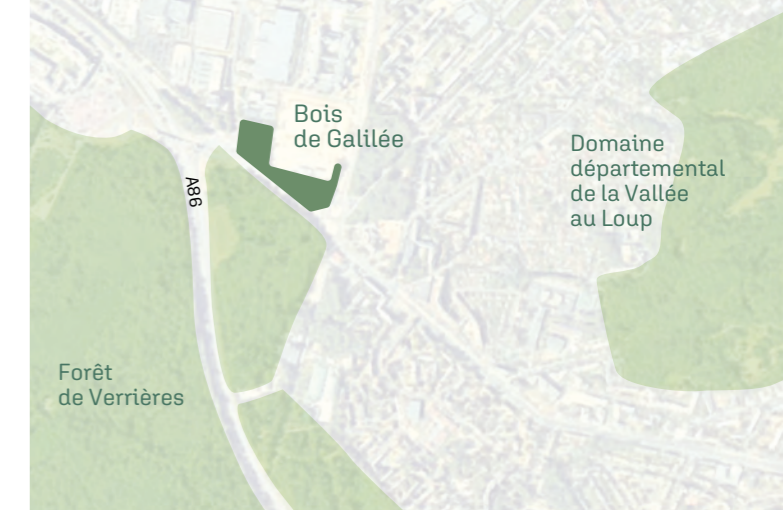
Des aménagements légers pour une découverte respectueuse des milieux

Pour accueillir le public, le Département a opté pour des aménagements simples et discrets : un cheminement en grave calcaire, une haie arbustive, quelques éléments de mobilier et de signalétique. L'objectif est de permettre la découverte du lieu tout en conservant son ambiance forestière et la tranquillité des milieux naturels.

Ci-contre. Bois de Galilée à Châtenay-Malabry.
Deux hectares de boisements ouverts au public en
lisière de la forêt de Verrières. © CD92/Anne Marchand



■ 2 HECTARES
■ 2022



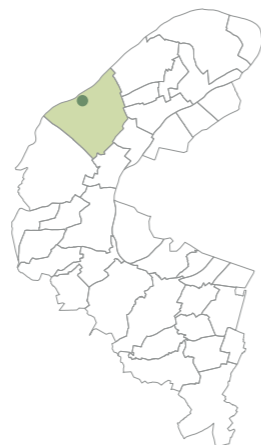


Les Jardins des Papeteries Parc du Chemin de l'Île Nanterre

Les Jardins des Papeteries forment aujourd'hui un nouvel ensemble paysager en bord de Seine, issu de la reconquête progressive de l'ancienne friche industrielle des Papeteries de la Seine. Pensé comme un parc évolutif développé en plusieurs étapes, ce projet relie le quartier République, le pont Anatole France et le parc existant du Chemin de l'Île. L'ensemble compose désormais une continuité verte accessible, ouverte sur le fleuve et pleinement intégrée au grand paysage départemental.

Le premier jardin, la reconversion d'une friche industrielle

Ouverte au public en septembre 2023, la première séquence transforme une ancienne friche industrielle en un espace de nature de proximité relié au parc départemental du Chemin de l'Île et aux berges de Seine. Sur près de deux hectares, le projet a permis de désimpermeabiliser et végétaliser une large majorité des sols et de créer une coulée verte de plus de quatre cents mètres reliant le quartier République au paysage fluvial.



■ 4,1 HECTARES
■ 2023
■ 2026

Conçu par l'agence BASE paysagiste, l'aménagement organise une progression du tissu urbain dense vers les ambiances plus naturelles du parc existant. La promenade longe d'abord les bâtiments tertiaires voisins, puis s'ouvre sur de grandes pelouses, des terrains de pétanque et des espaces ludiques et sportifs installés à l'ombre des constructions réhabilitées. Le parcours se prolonge ensuite vers les berges par une butte paysagère offrant des points de vue et par un terrain de sport.

La mémoire industrielle structure fortement le projet. Deux anciennes cuves à papier ont été transformées en grandes jardinières plantées d'arbres tandis que trois ponts roulants en béton ont été restaurés et mis en lumière, en écho à l'histoire des Papeteries et en dialogue avec le paysage recomposé.

La reconquête écologique accompagne ces transformations avec la création de prairies, la plantation de nombreux arbres et arbustes et l'aménagement d'une noue plantée qui relie les différentes séquences du parc et prolonge la présence de l'eau, marqueur identitaire du site. Pensé pour accueillir des publics variés, le parc associe espaces de jeux, équipements sportifs, éclairage et accès maîtrisés en soirée. Intégré au domaine public départemental à l'issue des travaux, il est aujourd'hui pleinement géré par le Département dans la continuité du parc du Chemin de l'Île.

A droite. Premier Jardin des Papeteries à Nanterre. Un paysage radicalement transformé tout en maintenant des traces marquantes du passé industriel.

Haut © CD92/Julia Brechler
Bas © CD92/Julien Tinson



Le second jardin, un nouveau rapport au fleuve

La seconde séquence des Jardins des Papeteries s'inscrit dans le prolongement direct du parc départemental du Chemin de l'Île et des berges de Seine. Elle permet la continuité entre les différentes parties du site et complète la reconquête écologique engagée sur l'ancienne emprise industrielle.

Le parti paysager repose sur un concept identitaire fort lié à l'histoire du lieu. La composition s'organise autour d'une trame d'arbres papyrifères, c'est-à-dire d'essences dont les fibres ou les écorces ont historiquement servi à la fabrication du papier. Ces plantations structurent les cheminements, accompagnent les entrées depuis la ZAC et donnent au jardin une signature singulière mêlant mémoire industrielle et renouveau écologique.

Le programme comprend une colline boisée jouant le rôle de belvédère sur la Seine, de grandes prairies centrales dédiées à la détente, des cheminements ombragés et un système de mares et de noues implanté dans les dépressions existantes du terrain. L'eau constitue l'un des fils directeurs du projet, avec une gestion alternative des eaux pluviales et une diversification des milieux favorables à la biodiversité.

Pensée comme une séquence plus calme et contemplative, cette partie privilégie la promenade, l'observation de la nature et les temps de pause, en complémentarité avec les usages plus actifs de la première séquence.

Un partenariat structurant

Les Jardins des Papeteries s'inscrivent dans une dynamique plus large de reconquête des anciens sites industriels des bords de Seine à Nanterre, portée par de nombreux acteurs du territoire.

La première séquence a été réalisée dans le cadre de la ZAC des Papeteries avec l'intervention de la Ville de Nanterre et de la Société Publique Locale Nanterre Aménagement. Conduite sous maîtrise d'ouvrage de la SPLNA avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie, elle a ensuite été intégrée au domaine public départemental. Le Département a contribué au financement et assure aujourd'hui la gestion de l'ensemble.

La seconde séquence est conduite sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre départementales. L'ensemble des aménagements compose les Jardins des Papeteries, pleinement intégrés au parc départemental du Chemin de l'Île et participant à la requalification écologique des berges de Seine à Nanterre.



Mélange 1	
	Betula papyrifera 18/20
	Acer griseum 16/18
	Prunus serrula 'branklyn' 16/18

Mélange 2	
	Betula papyrifera 18/20
	Prunus maackii 16/18
	Aralia elata 16/18
	Pinus strobus 125/150



Ci-contre. Les îlots papyrifères seront composés principalement de bouleaux à papier (*Betula papyrifera*).

© CD92/Julien Tinson

Ci-dessus. Second jardin des Papeteries à Nanterre. Une trame d'îlots papyrifères structure la reconquête paysagère de l'ancienne friche industrielle. © CD92/Julien Tinson



Parc départemental de la Roseraie Châtenay-Malabry

Un site longtemps fermé, désormais accessible

Le 20 septembre 2025, le Département a inauguré le parc départemental de la Roseraie, son 29^e Espace Naturel Sensible. Un parc historique de 8 hectares s'ouvre désormais au public, une surface très rare dans un territoire urbain dense. Située entre le Domaine de Sceaux, la Vallée-aux-Loups, la Promenade des Vallons de la Bièvre et la Forêt de Verrières, la Roseraie occupe une position stratégique pour relier les grands espaces de nature du sud du département.

Un patrimoine paysager remarquable

Le site actuel est issu de la fusion des anciennes propriétés du père du philosophe Voltaire et de la comtesse de Boigne. En 1851, Roland Gosselin, nouveau propriétaire, transforme le parc dans le goût du XIX^e siècle, fort de vastes perspectives, de pièces d'eau et d'arbres remarquables comme le pin laricio, le platane d'Orient ou le hêtre pourpre. Le parc départemental de la Roseraie est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1946.

À partir des années 1940, le domaine est racheté par l'État pour y installer un centre d'éducation physique. De nombreux bâtiments et équipements sportifs y sont édifiés, entraînant déboisements, nivellements et imperméabilisation des sols. Transféré à la Région Île-de-France en 2008, le site, resté un établissement sportif, est demeuré fermé au public tout au long du XX^e siècle.

Une reconquête écologique et sécuritaire

Avant son ouverture, le site a fait l'objet d'importants travaux de restauration. Un diagnostic sanitaire a été mené sur plus de 1 000 arbres afin d'identifier les sujets fragiles ou dangereux et d'assurer la sécurité du public. Parallèlement, un diagnostic faune/flore a révélé une richesse écologique



■ 8,1 HECTARES
■ 2025

exceptionnelle, confirmant l'importance de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel. Des plantations ont ensuite été réalisées pour régénérer le boisement et renforcer la biodiversité, tandis que les espèces envahissantes, notamment le laurier du Caucase, ont été supprimées. Les plans d'eau et les boisements ont été mis en sécurité, et plusieurs aménagements fonctionnels ont été créés : une clôture en ferronnerie d'art de 600 mètres linéaires, une nouvelle entrée connectée au tramway, ainsi que du mobilier et des cheminements piétons assurant la continuité du parcours.

Un investissement de 900 000 € a permis l'ouverture au public à l'automne 2025.

Un projet évolutif pensé pour l'avenir

Une deuxième phase d'aménagement est en préparation, en concertation avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France et des paysagistes spécialisés. Elle visera à restaurer le site dans le respect du dessin et de l'esprit du parc conçu au XIX^e siècle. Les travaux porteront sur la rénovation des allées, la réfection des murs et clôtures, la démolition des bâtiments sans valeur patrimoniale et la plantation de nouveaux arbres et arbustes adaptés aux conditions climatiques actuelles. L'objectif est de retrouver la cohérence paysagère d'origine tout en renforçant la dimension écologique et la qualité d'accueil du site.

Page de droite de haut en bas et de gauche à droite
Parc départemental de la Roseraie à Châtenay-Malabry. Un domaine historique fermé s'ouvre enfin aux habitants.
© CD92/Séverine Sirabella
Platane d'Orient à quatre troncs. Un arbre spectaculaire du domaine. © CD92/ Séverine Sirabella





Parc départemental Gauthier Mougins Boulogne-Billancourt

De l'île industrielle à un paysage renouvelé

Longtemps occupée par les usines Renault, l'île Seguin a marqué l'histoire industrielle des Hauts-de-Seine. Après la fermeture du site en 1992, un vaste projet de reconversion a été engagé dans le cadre de la ZAC « Seguin Rives de Seine », mêlant bureaux, commerces, équipements culturels et espaces publics. Cette transformation majeure redonne à l'île une place centrale dans le paysage de l'ouest parisien.

Un parc entre nature, paysage et culture

Le parc départemental Gauthier Mougins vient parachever cette reconversion en offrant un espace paysager et écologique au cœur du département. D'une superficie de 2,1 hectares, dont une première tranche de 1,9 hectare a ouvert début 2026, le jardin associe prairies, sous-bois et chemins creux pour créer des milieux variés favorables à la biodiversité. Une vaste pelouse en belvédère offre des vues dégagées sur les coteaux de Meudon et la Seine.



■ 1,9 HECTARE
■ 2026

Une composition paysagère inspirée du grand paysage

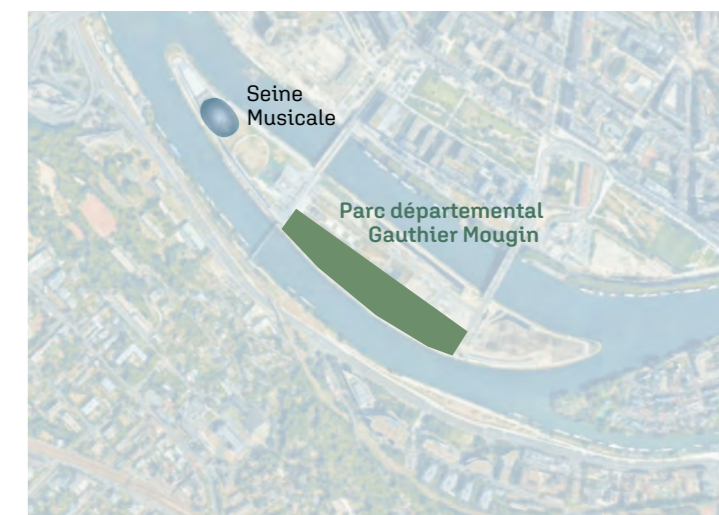
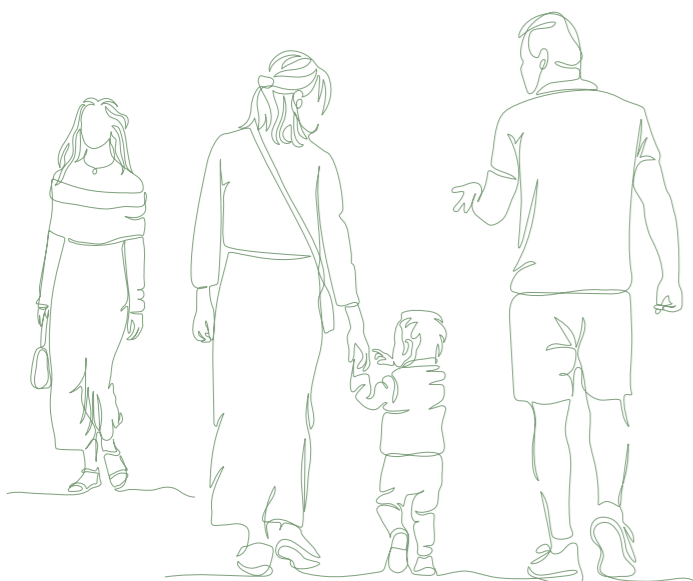
Sous la maîtrise d'œuvre de Michel Desvigne, le parc s'inspire des trois grands motifs de la géographie altoséquanaise, l'île, le fleuve et le coteau. Le glacis insulaire par la mise en exposition de la Seine et du coteau de Meudon offre ici une lecture du grand paysage.

Un dispositif de gestion de l'eau au cœur du projet

Le jardin est également un espace de fraîcheur grâce à un dispositif innovant de gestion des eaux pluviales. L'eau collectée alimentera deux bassins de rétention enterrés et un réseau d'arrosage intégré, garantissant la vitalité des plantations et le confort climatique du site lors des fortes chaleurs.

Un parcours artistique à ciel ouvert

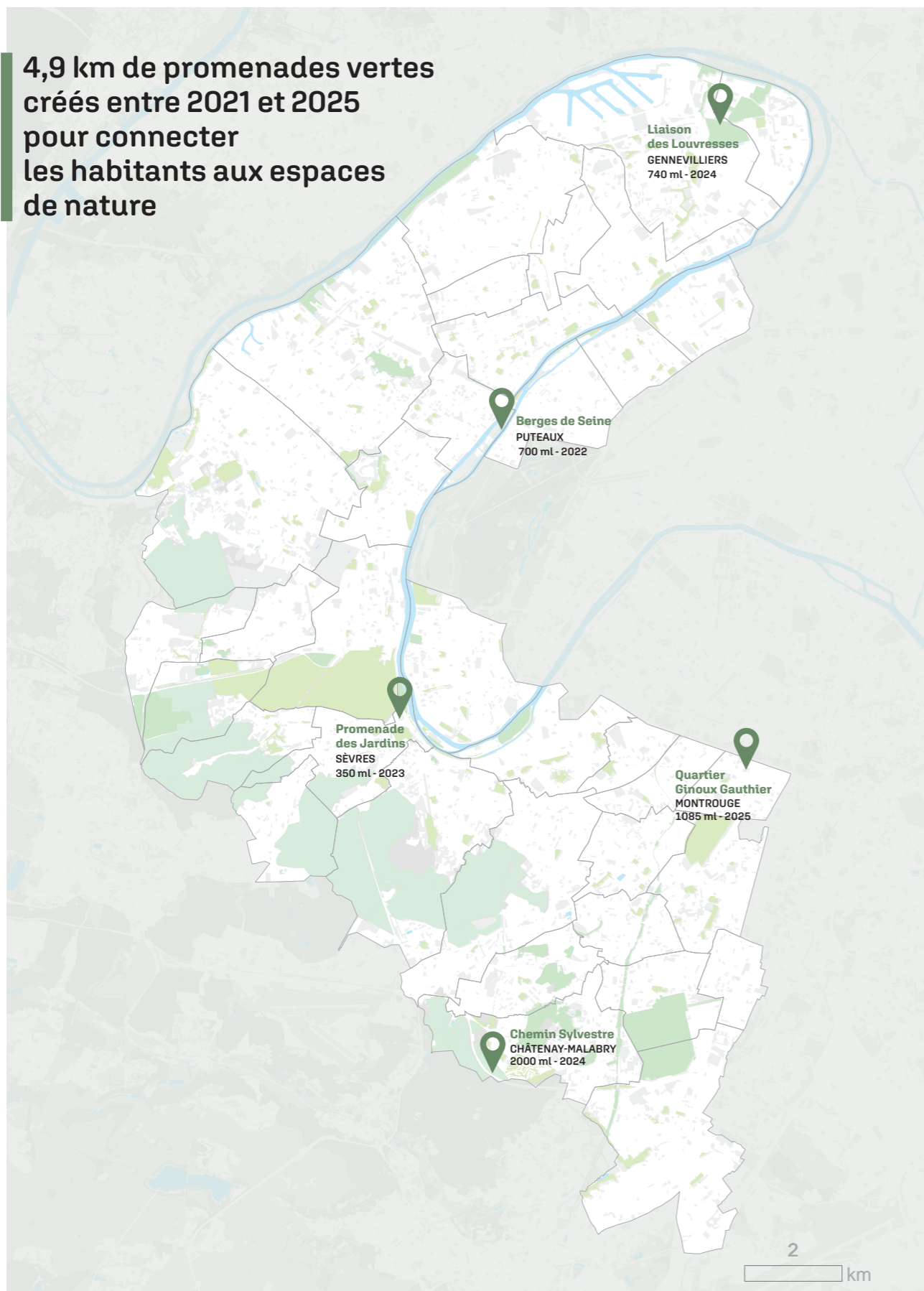
Le parc accueille un jardin de sculptures imaginé avec le concours de la fondation Emerige, en écho à la vocation culturelle de l'île Seguin initiée par le Département dès la création de la Seine Musicale. Ce parcours associe nature et création contemporaine dans un dialogue sensible entre les œuvres et le paysage. Une dizaine de sculptures, issues de collections publiques et privées (FRAC Île-de-France, CNAP, Fondation Pinault, collection Laurent Dumas...), sont installées à partir de 2026. Les œuvres, signées d'artistes tels que Véronique Joumard, Didier Marcel, Tiphaine Calmette, Thomas Houseago ou encore Vera Molnar, jalonnent les clairières, les belvédères et les cheminements du parc. Ce projet, inédit à cette échelle dans le département, prolonge la vocation artistique de l'île Seguin en faisant de ce parc un lieu de rencontre entre art, nature et mémoire industrielle, ouvert à la contemplation et à la flânerie.



Au-dessus. Parc départemental Gauthier Mougins à Boulogne-Billancourt. Un glacis paysager ouvre l'île Seguin vers la Seine et les coteaux de Meudon.

© Olivier Ravoire

4,9 km de promenades vertes créés entre 2021 et 2025 pour connecter les habitants aux espaces de nature



OBJECTIF

5
KILOMÈTRES

4,9

KILOMÈTRES SUPPLÉMENTAIRES DE PROMENADES OUVERTES AU PUBLIC

L'un des engagements de la Stratégie Nature 2021-2025 était de créer 5 km de nouvelles promenades vertes et bleues. Grâce à une mobilisation conjointe avec les communes, accompagnées par le Département, 4,9 km ont été réalisés sur la période, soit un objectif quasiment atteint. Ces liaisons relient berges, parcs et quartiers en pleine transformation. Elles offrent de nouveaux parcours de nature et de détente, tout en renforçant la continuité des trames vertes et bleues à l'échelle du territoire.

2022

Berges de Seine de l'île de Puteaux
par l'intermédiaire d'un Contrat de Développement Département-Ville
700 mètres

2023

Promenade des jardins Sèvres
350 mètres

2024

Chemin Sylvestre Châtenay-Malabry
2 000 mètres

Liaison des Louvresses Gennevilliers
740 mètres

2025

Quartier Ginoux-Gauthier - Montrouge
par l'intermédiaire d'un Contrat de Développement Département-Ville
1085 mètres





Promenade des Jardins Sèvres

Maîtrise d'ouvrage Département des Hauts-de-Seine

Un nouveau mail végétalisé en cœur de ville

Ouverte en 2023, la Promenade des Jardins offre un linéaire de 350 mètres qui relie le centre-ville de Sèvres au secteur du pont de Sèvre. Pensée comme une couture urbaine et patrimoniale, elle relie des sites emblématiques tels que le Domaine national de Saint-Cloud et son « jardin fleuriste de Marie-Antoinette », le Jardin des Métiers d'Art et du Design, la Cité de la Céramique et l'ancien « jardin du directeur » de la Manufacture de Sèvres. Des percées visuelles, ménagées par des clôtures en bois ou des murs abaissés et restaurés, ouvrent de nouvelles perspectives sur ces lieux chargés d'histoire.

Le fil végétal associe une collection de magnolias et plus de 390 hortensias, en écho aux productions horticoles locales et à l'histoire de la céramique. Pavés en grès de Fontainebleau, massifs de vivaces et arbres de haute tige sont les principaux motifs du paysage recomposé. Ils favorisent l'infiltration des eaux de pluie. Trois sculptures d'Achiam, sculpteur sévrien, jalonnent l'allée et rappellent l'importance de la place de l'art dans l'espace public.



- 350 MÈTRES LINÉAIRES
- 2023



Un miroir d'eau en hommage au savoir-faire céramique

Point d'orgue du parcours, un miroir d'eau réalisé par la Manufacture rend hommage au savoir-faire des émailleurs. Son fond, constitué de 192 plaques de grès colorées, reprend la « menteuse », outil traditionnel des artisans permettant de visualiser la nuance des émaux après cuisson.

Vers la Seine et la Promenade bleue

La Promenade des Jardins s'inscrit dans la continuité de la Promenade bleue de Seine et préfigure les futurs aménagements de l'échangeur de la Manufacture. À terme, elle débouchera sur un parvis en pente douce vers la Seine, redonnant à la ville son lien avec le fleuve.

En haut. Miroir d'eau de la Promenade des Jardins à Sèvres, hommage au savoir-faire céramique local.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



Chemin Sylvestre Châtenay-Malabry

Maîtrise d'ouvrage Vallée Sud Grand Paris avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine

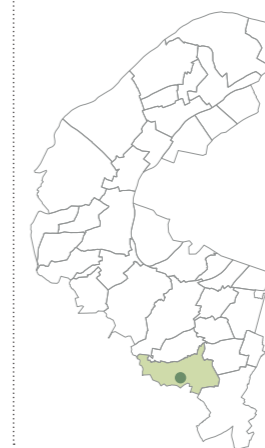
Un nouvel itinéraire de nature à Châtenay-Malabry

Inauguré en 2024, le Chemin Sylvestre s'étend sur près de deux kilomètres à Châtenay-Malabry. Réalisé par Vallée Sud Grand Paris avec un soutien départemental de 257 000 €, cet aménagement répond aux critères de qualité définis par la Stratégie Nature. Il assure une ouverture complète au public et une continuité piétonne tout au long du tracé. Son revêtement poreux favorise l'infiltration des eaux pluviales et limite le ruissellement, tandis que les plantations, composées d'essences locales et diversifiées, recréent des ambiances de prairies, de lisières et de massifs fleuris. L'éclairage a été conçu pour sécuriser les accès tout en préservant la faune, avec une extinction programmée entre 23 heures et 5 heures.

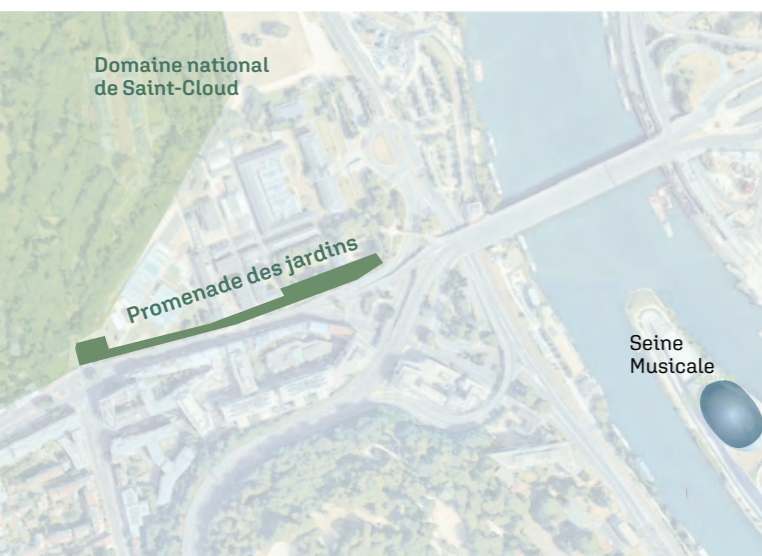
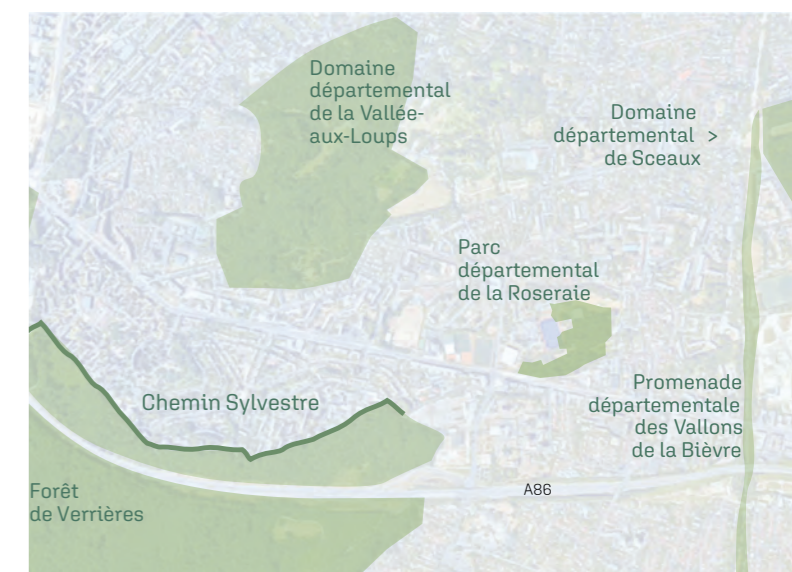
Une continuité écologique et paysagère en devenir

Un deuxième tronçon de 410 mètres est déjà programmé. Il sera en partie aménagé sur un foncier départemental acquis dans le cadre des mesures de compensation écologique liées au tramway T10. Inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le Chemin Sylvestre formera, à terme, une continuité paysagère entre la forêt domaniale de Verrières, les parcs départementaux de la Roseraie, Henri Sellier et la Vallée-aux-Loups, ainsi que la promenade départementale des Vallons de la Bièvre. Ce nouvel itinéraire constitue un accès supplémentaire à l'un des plus grands ensembles de nature du sud des Hauts-de-Seine.

A droite. Chemin Sylvestre à Châtenay-Malabry. Un parcours de nature ponctué d'interventions artistiques. Le Chemin Sylvestre ouvre une continuité piétonne entre ville et forêt de Verrières. © CD92/Olivier Ravoire



- 2 000 MÈTRES LINÉAIRES
- 2024





Promenade des Louvresses Gennevilliers

Maîtrise d'ouvrage Département des Hauts-de-Seine

Une continuité verte entre ville et parc

Le Département des Hauts-de-Seine, maître d'ouvrage du projet, et la Ville de Gennevilliers, partenaire de l'opération, ont aménagé une promenade paysagère de plus de 700 mètres, reliant le quartier d'activités des Louvresses à la gare RER C et au parc départemental des Chanteraines. Conçue pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite, cette liaison s'inscrit à la fois dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et dans le plan départemental des circulations douces. Elle offre aux habitants, aux employés et aux visiteurs du parc un nouvel itinéraire sécurisé et agréable, accessible de jour comme de nuit.



- 740 MÈTRES LINÉAIRES
- 2024



Une composition paysagère soignée

Au nord, la promenade préserve un espace ouvert bordé de haies bocagères et aménagé en prairie de détente. Au sud, l'ancienne voie de service a été entièrement requalifiée : murs en gabions, plantations variées de graminées, arbustes et arbres, alternance d'ambiances de sous-bois et de lisières sèches, et création d'une noue plantée favorisant l'infiltration de l'eau. Des tables de pique-nique, du mobilier et des clôtures adaptées complètent l'ensemble pour en faire un lieu de convivialité et de respiration.

Un franchissement emblématique

Point fort du parcours, la passerelle des Louvresses enjambe l'autoroute A86 avec une silhouette parabolique spectaculaire. Longue de 70 mètres, large de 6 mètres et haute de plus de 4 mètres, elle relie désormais directement la zone d'activités au reste de la commune. Conçue par l'Atelier 2/3/4 et réalisée par Viry Fayat Group, elle forme une enveloppe protectrice pour les usagers et affirme une identité architecturale forte.

Un projet partenarial au service des mobilités et de la nature

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage, la conduite des travaux et le financement de l'opération, à hauteur de 9,5 millions d'euros, avec le soutien de l'État.

Le projet a bénéficié de l'appui de la Ville de Gennevilliers pour sa mise en œuvre locale, la coordination urbaine et la valorisation des abords. Cet aménagement favorise les mobilités douces et renouvelle les liens entre la ville et ses espaces de nature.

À droite. Passerelle des Louvresses à Gennevilliers. Un franchissement emblématique qui relie la ville au parc départemental des Chanteraines.

© CD92/Olivier Ravoire





Ci-dessus. Parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre. Passerelle sur plan d'eau au cœur des milieux humides. © CD92/Anne Marchand

OBJECTIF
60
HECTARES

56,5

HECTARES D'ESPACES NATURELS SENSIBLES RÉNOVÉS

La Stratégie Nature 2021-2025 a poursuivi un double objectif : créer de nouveaux espaces naturels accessibles et maintenir un haut niveau de qualité paysagère et écologique dans les sites existants. Avec 56,5 hectares d'Espaces Naturels Sensibles rénovés sur la période, le Département a engagé une dynamique de restauration à grande échelle, traduisant un effort soutenu en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine naturel. Les opérations menées se déploient entre aménagements de confort pour le public et restaurations patrimoniales, avec une attention constante portée à la biodiversité et à la qualité paysagère.



QUELQUES RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES SUR LA PÉRIODE 2021-2025

2021	2023
<p>Domaine départemental de Sceaux Restauration des cascades, des perrés du Grand Canal et de l'Octogone Régénération de parcelles de boisement (2021-2025)</p>	<p>Parc des Chanteraines Genevilliers Rénovation des équipements ferroviaires du train touristique</p> <p>Achat de deux locotracteurs électriques</p>
<p>Promenade des vallons de la Bièvre - Antony Requalification du secteur de l'Obélisque</p>	<p>2024</p> <p>Promenade des vallons de la Bièvre Fontenay-aux-Roses Remplacement des passerelles en bois</p>
<p>Parc départemental Henri Sellier Le Plessis-Robinson Régénération de parcelles de boisement (2021-2025)</p>	<p>2025</p> <p>Domaine départemental de Sceaux Rénovation complète des fleurissements – 1^{re} phase : secteurs de l'Aurore et de l'Orangerie</p> <p>Achèvement de la régénération des parcelles de boisement (2021-2025)</p> <p>Promenade des vallons de la Bièvre Châtenay-Malabry Création d'un terrain multisports</p> <p>Parc départemental Henri Sellier Le Plessis-Robinson Achèvement de la régénération des parcelles de boisement (2021-2025)</p> <p>Parc départemental André Malraux Nanterre Requalification du jardin de collection (phase 2)</p>
<p>Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Arboretum Châtenay-Malabry Requalification paysagère de la Plaine sud</p>	
<p>Parc départemental des Chanteraines Genevilliers Réaménagement de l'étang des Hautes-Bornes et de ses berges</p>	
<p>Parc départemental André Malraux Nanterre Requalification du jardin de collection (phase 1)</p>	
2022	
<p>Promenade des vallons de la Bièvre - Bagneux Requalification du secteur du Belvédère</p>	
<p>Jardin Albert-Kahn Boulogne-Billancourt Mise en lumière scénographique</p>	
<p>Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Châtenay-Malabry Aménagement du Jardin de l'Aigle Blanc</p>	



Restauration des cascades du Domaine départemental

Sceaux

Un patrimoine d'exception restauré dans son esprit d'origine

Les cascades et bassins du Domaine départemental de Sceaux ont retrouvé tout leur éclat à l'occasion d'une restauration complète inaugurée en septembre 2021, lors des Journées européennes du patrimoine. Cette opération d'envergure, représentant un investissement de 9,5 millions d'euros, a permis de redonner à l'un des plus grands ensembles hydrauliques d'Île-de-France sa qualité originelle.

Un chef-d'œuvre hydraulique retrouvé

Conçues à l'origine par André Le Nôtre au XVII^e siècle puis détruites à la Révolution, les cascades ont été entièrement reconstruites dans les années 1930 par l'architecte du Département de la Seine, Léon Azéma, dans un style Art déco inspiré de l'esprit classique du parc. Ce sont ces ouvrages d'Azéma qui ont fait l'objet de la restauration, visant à restituer leur composition, leurs matériaux et leurs effets d'eau d'origine.

Un chantier au service de la transmission du patrimoine

La restauration a porté sur la réfection des perrés, la consolidation des bassins et la remise en valeur des jeux d'eau historiques. L'intervention a également permis de préserver les matériaux d'origine tout en intégrant des techniques contemporaines de gestion hydraulique. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la politique de restauration et d'entretien du Domaine départemental de Sceaux, que le Département mène depuis près d'un siècle pour assurer la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine paysager emblématique.



- RESTAURATION DES CASCADES ET BASSINS
- 2021



Domaine départemental de Sceaux.
Les cascades restaurées retrouvent leur composition hydraulique historique.
En haut et en bas. © CD92/Julia Brechler
Ci-contre. © UFLYDRONES





- REQUALIFICATION PAYSAGÈRE
- 2022

Aménagement du Jardin de l'Aigle Blanc

Châtenay-Malabry

Une requalification paysagère au cœur de la Vallée-aux-Loups

Inauguré le 21 mai 2022, le Jardin de l'Aigle Blanc a consisté en la requalification d'un espace existant de plus d'un hectare au sein du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups, à la jonction de l'Arboretum, de l'Île Verte et du Parc Boisé. Aménagé sur le site de l'ancien château d'Aulnay, détruit dans les années 1970, le projet a visé à redonner une identité affirmée à ce secteur et à renforcer les continuités écologiques entre les différents ensembles du Domaine. Les anciens murs de meulière ont été partiellement remplacés par des grilles en ferronnerie, permettant de rouvrir les perspectives et de faciliter les circulations de la faune.

Un aménagement tourné vers la biodiversité et l'adaptation climatique

Le projet a enrichi le patrimoine arboré du site grâce à la plantation d'essences méditerranéennes et forestières – chênes verts, chênes pubescents, pins de Corse – sélectionnées pour leur résistance aux conditions climatiques. Les prairies et sous-bois ont été reconstitués pour diversifier les milieux et offrir des habitats aux insectes pollinisateurs et à l'avifaune locale.

Un espace de jeu et de détente rendu compatible avec la présence d'un milieu naturel

Conçu comme un espace de détente en harmonie avec son environnement, le jardin associe clairières, pelouses, tables de pique-nique et aire de jeux en bois naturel. Ces aménagements sobres permettent de répondre à un besoin des visiteurs tout en préservant l'identité écologique du site et en renforçant la cohérence d'ensemble du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups.



Ci-dessus et page de droite. Jardin de l'Aigle Blanc. Un espace réaménagé pour concilier biodiversité et accueil du public. © CD92/Willy Labre





30

Ci-dessus. RD9. L'arbre accompagne les infrastructures et renforce la trame végétale. © CD92/Willy Labre

OBJECTIF
19 000
ARBRES PLANTÉS

18 728

ARBRES PLANTÉS

ESPACES NATURELS SENSIBLES : 14 277

ROUTES DÉPARTEMENTALES : 3 740

COLLÈGES ET ÎLOTS VERTS : 711

L'un des engagements principaux de la Stratégie Nature 2021-2025 portait sur la plantation de **19 000 arbres**. Cet objectif, presque atteint sur la période, illustre la montée en puissance d'une politique volontariste en faveur de la végétalisation des espaces urbains.

Les plantations ont concerné à la fois les Espaces Naturels Sensibles, les collèges départementaux et les aménagements urbains. Elles s'inscrivent dans les principes portés par le Guide de l'arbre départemental, qui accompagne le Département dans le choix des essences, la prise en compte des conditions de plantation et la préservation du patrimoine arboré. La diversité des essences et leur adaptation aux conditions urbaines ont guidé les choix de conception.

QUELQUES RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES
SUR LA PÉRIODE 2021-2025

2021

Asnières-sur-Seine
Avenue Laurent Cely
320 arbres

Gennevilliers
Parc départemental
des Chanteraines
627 arbres

2022

Colombes
Parc départemental
Pierre Lagravère
744 arbres

2023

Asnières-sur-Seine
RD19 - 80 arbres

Le Plessis-Robinson
Parc départemental Henri
Sellier
1811 arbres

Gennevilliers
Giratoire Marcel-Paul
123 arbres

2024

Boulogne-Billancourt
RD907
38 arbres

Châtenay-Malabry
Domaine départemental
de la Vallée-aux-Loups
1500 arbres

2025

Suresnes
RD985
50 arbres

Nanterre
Parc départemental
André Malraux
Jardin de collection
24 arbres

Gennevilliers
Parc départemental
des Chanteraines
522 arbres



Le tramway T10, un projet de mobilité et de nature

Mise en service en juin 2023, la ligne de tramway T10 relie Antony à Clamart sur un linéaire de plus de quatre kilomètres. Ce projet, conduit en coordination entre plusieurs directions départementales, a intégré dès sa conception une réflexion sur la place du végétal et la qualité des espaces publics. Entre 2021 et 2023, 1 000 arbres ont été plantés le long du tracé, répartis sur quatre communes. La palette, composée de plus de soixante-dix essences, traduit la volonté d'assurer une diversité végétale et une meilleure adaptation aux conditions urbaines et climatiques. Ces plantations accompagnent les aménagements paysagers réalisés autour des stations et forment un corridor végétal continu le long du linéaire.

FOCUS

Ci-dessus. Tramway T10. Mille arbres plantés pour accompagner les nouveaux espaces publics. © CD92/Julia Brechler



Îlot Vert du collège Georges Pompidou Courbevoie

Lauréat de bronze des Victoires du Paysage

Transformer une cour minérale en îlot de fraîcheur

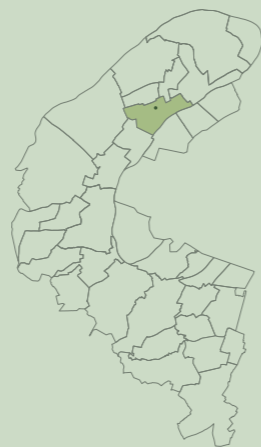
Le collège Georges Pompidou de Courbevoie a bénéficié du programme départemental *Îlots verts*, initié pour végétaliser les cours et améliorer le cadre de vie des collégiens. Sur ce site très minéral, le projet a transformé une vaste dalle bétonnée en un îlot de fraîcheur végétal et pédagogique. Il s'agissait à la fois d'améliorer la gestion des eaux pluviales, d'accroître la biodiversité, d'offrir davantage de convivialité, de rafraîchir la cour et d'élargir les usages possibles.

Une cour réinventée

Réalisé entre juin 2022 et avril 2023 avec DVA Paysages et AMI Réalisations, le projet a introduit arbres, arbustes et plantes grimpantes pour rafraîchir la cour et offrir de l'ombre. Un revêtement clair et poreux aux teintes rosées, inspiré de l'esthétique japonaise, favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et donne son identité à la « cour rose ». Des assises variées comme des bancs, des galets, des pergolas et des gradins accueillent les 700 élèves. Les terrains sportifs centraux, peu utilisés, ont laissé place à une diversité d'activités accessibles à tous.

Gestion de l'eau et exemplarité environnementale

L'ensemble des eaux de pluie des toitures et des espaces extérieurs est désormais infiltré sur place. Une cuve enterrée de 15 000 litres alimente l'arrosage automatique des plantations. Le projet illustre aussi une logique circulaire avec le réemploi de matériaux, la mise en place de mobilier en gabions et l'intégration du référentiel Qualité Environnementale des Bâtiments.



- ÎLOT DE FRAÎCHEUR DÉSIMPERMÉABILISATION
- 2022

Une démarche participative et pédagogique

La conception a intégré la concertation avec les élèves, les enseignants et les personnels. Les adolescents ont participé à des ateliers et à des balades sur cour pour exprimer leurs besoins, avec l'appui d'experts. Le projet a permis d'améliorer l'égalité d'appropriation de l'espace et d'apaiser le climat scolaire. Les élèves témoignent d'un plus grand confort, d'une meilleure répartition des usages et d'une sensation de liberté accrue. Un potager pédagogique complète l'aménagement.

Un projet reconnu au niveau national

Avec un coût de 2 millions d'euros, la cour du collège Georges Pompidou est un site exemplaire du programme départemental *Îlots verts*, qui vise à transformer 35 collèges d'ici 2027. Sa réussite a été distinguée par une Victoire du Paysage en 2024. Elle incarne l'ambition du Département qui est d'offrir aux collégiens des espaces plus verts, plus inclusifs et mieux adaptés aux enjeux climatiques.



Ci-dessus. Collège Georges Pompidou à Courbevoie. Une cour minérale transformée en îlot vert, projet lauréat de bronze des Victoires du Paysage. © CD92/Willy Labre

2.

Préserver et enrichir la biodiversité

« Une gestion écologique affirmée et des résultats visibles sur le terrain »





Biodiversité

Le Département déploie une gestion écologique exigeante sur ses espaces de nature. Cette démarche s'appuie sur des outils reconnus et sur un suivi régulier des milieux. En 2025, 22 Espaces Naturels Sensibles sont labellisés EVE® et 14 sont labellisés « Refuge LPO ». La planification progresse également avec 17 plans de gestion, dont 3 multisites, portant à 22 sur 29 le nombre d'Espaces Naturels Sensibles couverts.

Au-delà de ces indicateurs, la gestion vise à renforcer la fonctionnalité globale des milieux, en travaillant sur les continuités écologiques, la qualité des habitats et leur résilience face aux pressions. Elle repose sur une compréhension fine des besoins des espèces, qu'il s'agisse d'aires de reproduction, de zones de nourrissage ou de corridors de déplacement. Cette approche globale consolide la qualité écologique du réseau départemental et la cohérence des pratiques de gestion dans tous les parcs.

Chaque site contribue à sa manière à cet objectif commun. Au parc départemental André Malraux à Nanterre, les roselières qui bordent l'étang central offrent un refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes aquatiques. Ces biotopes reconstitués améliorent la qualité de l'eau et constituent désormais les motifs paysagers dominants du parc.

Au parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre, le projet est fondé sur la mise en scène des dynamiques naturelles de phytoépuration. L'action du vivant est l'élément central du parc, puisque les plantes aquatiques et les micro-organismes assurent l'essentiel du travail d'épuration d'une partie de l'eau de la Seine, faisant du site un modèle de renaturation en milieu urbain.

Dans le domaine de Sceaux, malgré son caractère historique contraignant, il est possible d'insuffler des pratiques contemporaines au service du vivant. Les boisements classés en zone naturelle protégée sont gérés de façon extensive, avec le maintien du bois mort, la diversité des essences et la préservation des lisières qui favorisent les coléoptères, les oiseaux et les chauves-souris.



Ces exemples illustrent la diversité et la complémentarité des approches menées sur l'ensemble des parcs départementaux, qu'il s'agisse de la restauration des milieux humides, de la gestion diversifiée des boisements, du maintien des prairies et des friches ou encore de la protection des zones refuges. Ensemble, ces espaces font système à l'échelle du territoire et traduisent une politique cohérente où chaque site, du grand domaine patrimonial à la promenade urbaine, contribue à la reconquête de la biodiversité et à la résilience écologique du territoire.

Ci-dessus. Plan d'eau du parc départemental André Malraux. Un habitat favorable à la biodiversité en ville.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

Ci-contre. Nénuphars et végétaux aquatiques, filtrants naturels du plan d'eau du parc départemental du Chemin de l'Île. © CD92/Willy Labre





Parc départemental des Chanteraines

Gennevilliers

Des reproductions exceptionnelles, indicatrices de la qualité écologique du site

Deux années consécutives de reproductions remarquables ont été observées au Parc départemental des Chanteraines. En 2024, la naissance inédite de six Blongios nains, espèce en danger d'extinction en Île-de-France et inféodée aux roselières de qualité, a marqué un tournant. Au printemps 2025, un couple de Hiboux moyens-ducs, espèce protégée et classée vulnérable en Île-de-France, a mené à l'envol de trois jeunes en lisière boisée, confirmant l'équilibre entre zones boisées et prairies ouvertes nécessaires à sa reproduction. Repérées par les ornithologues de la LPO, ces observations traduisent la réussite d'une gestion écologique de long terme.

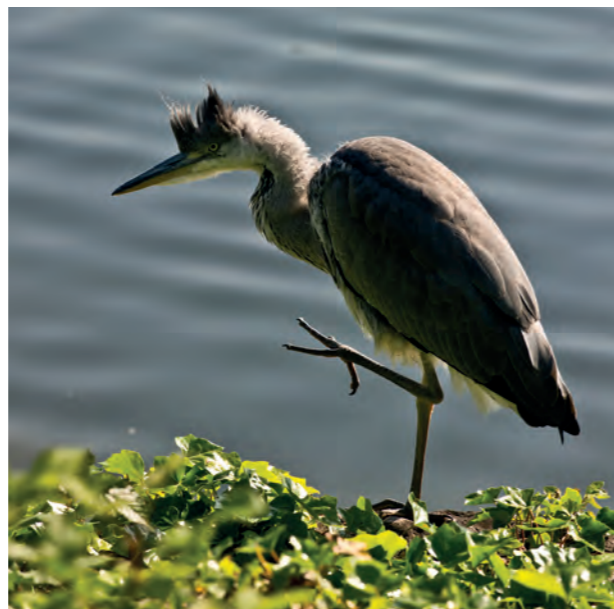
Une mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité

Le parc abrite une faune variée avec notamment la Stème pierregarin, le Martin-pêcheur, la Grande aigrette ou encore le Héron pourpré, aux côtés du Blongios nain et du Hibou moyen-duc. Un parcours ornithologique doté de quatre observatoires permet au public d'observer cette richesse écologique. Une exposition photographique autour du lac des Tilliers met également en valeur les espèces du site et les actions de préservation menées depuis plusieurs années. La diversité d'habitats restaurés et entretenus, zones humides, prairies, lisières et boisements, illustre les effets concrets d'une gestion fondée sur les labels EVE® et Refuges LPO, les plans de gestion et les suivis naturalistes.

**Ci-dessus. Héron et Hibou moyen-duc au parc
départemental des Chanteraines. Des espèces sensibles
qui témoignent de la qualité écologique du site.**

Héron : © CD92/Jean-Luc Dolmaire

Hibou moyen-duc : © CD92/Manon Berton



Un site emblématique pour la stratégie départementale

Les résultats observés au parc départemental des Chanteraines témoignent de la qualité écologique retrouvée des espaces de nature départementaux. Ce parc emblématique illustre la trajectoire engagée à l'échelle du territoire et annonce la poursuite de l'effort dans la Stratégie Nature 2026-2030, avec une attention particulière portée aux continuités écologiques et à l'adaptation des modes de gestion.

3.

Les animations 2021-2025

Des rendez-vous Nature
qui s'installent dans la durée





Les animations nature 2021-2025 : une fréquentation en forte croissance

Sur la période 2021-2025, les animations organisées dans les parcs et sites naturels départementaux ont connu une progression spectaculaire, passant de quelques centaines à plusieurs milliers de participants chaque année.

De grands rendez-vous fédérateurs

Cette montée en puissance repose sur deux dynamiques complémentaires. D'un côté, de grands rendez-vous ont rassemblé un public massif, comme Hanami au Domaine départemental de Sceaux, qui a attiré des centaines de milliers de visiteurs en 2025 et fait désormais partie

Ci-contre. Étang de Saint-Cucufa à Rueil-Malmaison. Les animations sensibilisent les jeunes publics à la nature. © CD92/Julia Brechler

Ci-dessous. Rendez-vous aux jardins 2025. Les parcs départementaux deviennent des lieux de découverte et de transmission. © CD92/Séverine Strabella

des grands événements départementaux. Les Journées Européennes du Patrimoine participent aussi de cette visibilité.

Un programme régulier qui s'ancre dans la durée

De l'autre, un programme régulier de visites et d'ateliers, porté notamment à l'arboretum de Châtenay-Malabry et au parc de Sceaux, a touché un public toujours plus large. Ces deux sites concentrent aujourd'hui l'essentiel de la fréquentation, tout en offrant une porte d'entrée privilégiée vers la nature au cœur d'un territoire dense.



Hanami au Domaine départemental de Sceaux « Célébrer la floraison, transmettre une culture, protéger le vivant »

Chaque printemps, le Domaine départemental de Sceaux accueille Hanami, un événement très attendu qui célèbre la floraison des cerisiers japonais et invite le public à une expérience sensible de la nature. Inspirée d'une tradition japonaise ancestrale, cette célébration associe contemplation, poésie et convivialité, au cœur de l'un des plus grands parcs paysagers du département.

Le Domaine départemental de Sceaux concentre la plus remarquable floraison de cerisiers de la région parisienne. Ses deux bosquets, situés de part et d'autre de la plaine de Châtenay, offrent chaque mois d'avril un paysage spectaculaire mêlant floraisons blanches et roses. Le bosquet nord rassemble cent quarante-quatre cerisiers du Japon, dont certains sujets quasi centenaires, tandis que le bosquet sud se distingue par une variété à grandes fleurs blanches. Cette richesse végétale attire chaque année un public nombreux, venu admirer les arbres en fleurs et profiter d'un moment de détente dans un cadre patrimonial remarquable.

Hanami dépasse la simple célébration paysagère pour devenir un temps fort de sensibilisation à la fragilité du vivant. Face à l'affluence et à la présence de pathologies touchant certains cerisiers, le Département a fait le choix d'un événement encadré et sur réservation, fondé sur l'information et la responsabilisation des visiteurs. Signalétique, consignes de respect des milieux, dispositifs de protection des arbres et médiation sur la santé du patrimoine végétal permettent de concilier ouverture au public, sécurité et préservation des arbres.

L'événement s'appuie sur une programmation riche et accessible, déployée dans le parc et au musée du Domaine. Dans les espaces extérieurs, les visiteurs sont invités à profiter librement de la floraison, à pique-niquer dans les zones



Ci-dessus. Hanami au Domaine départemental de Sceaux. La floraison des cerisiers attire un public toujours plus nombreux. © CD92/Séverine Strabella

autorisées et à découvrir une exposition en plein air consacrée à Hanami et à la symbolique des cerisiers au Japon. Plusieurs week-ends festifs viennent rythmer la période de floraison avec des animations inspirées de la culture japonaise, mêlant arts, musique, contes, haïkus et ateliers à destination des familles et des enfants.

Par son ampleur, sa fréquentation et la diversité des publics touchés, Hanami incarne pleinement les ambitions de la Stratégie Nature. L'événement illustre la volonté du Département de faire des espaces de nature des lieux vivants et ouverts, où la découverte paysagère s'accompagne d'une sensibilisation active aux enjeux écologiques et à la préservation d'un patrimoine végétal fragile.



Les animations à la Ferme des Chanteraines « Découvrir le vivant, apprendre par l'expérience, partager la nature »

Implantée au cœur du parc départemental des Chanteraines, la ferme pédagogique constitue un lieu majeur de la politique d'animation et d'éducation à la nature du Département. Fréquentée par près de 100 000 visiteurs chaque année, elle est ouverte à toutes et tous et offre un espace privilégié de rencontre avec le vivant, où petits et grands sont invités à observer, comprendre et respecter l'animal.

Tout au long de l'année, la Ferme du parc départemental des Chanteraines propose une programmation riche et adaptée à tous les publics. Groupes scolaires, associations, structures médico-sociales et familles sont accueillis lors d'ateliers et de temps de découverte qui favorisent une approche sensible et concrète de la nature. Par l'observation directe des animaux, la participation aux soins quotidiens et la découverte des métiers liés au monde agricole, la ferme permet une immersion au plus près du vivant et de ses cycles.

Les animations proposées s'appuient sur la diversité des activités de la ferme. Ateliers créatifs, temps d'apprentissage autour du travail du bois ou de la cire d'abeille, découverte du rôle des animaux dans l'entretien des espaces ou encore initiation au quotidien du berger rythment les saisons. Ces temps d'échange et de pratique valorisent le faire ensemble, la transmission des savoirs et l'expérimentation, dans un cadre sécurisé et accessible dès le plus jeune âge.

L'éco-pâturage occupe une place centrale dans le projet pédagogique de la ferme. Moutons, ânes et chèvres participent à l'entretien naturel du parc, sans recours aux tondeuses ni aux produits chimiques. Cette gestion douce des espaces permet de préserver la biodiversité locale tout en offrant au public un exemple concret de pratiques



Ci-dessus. Parc départemental des Chanteraines à Gennevilliers. La ferme pédagogique sensibilise les visiteurs aux cycles du vivant. © CD92/ Julia Brechler

respectueuses de l'environnement. Les visiteurs découvrent ainsi le rôle des animaux dans l'équilibre des milieux et les bénéfices d'une nature gérée de manière durable.

La ferme est également un lieu vivant, marqué par les temps forts du calendrier agricole et naturel. La tonte des moutons au printemps, la Fête de la Nature, la Fête du Jardin ou encore les portes ouvertes rythment l'année et constituent autant d'occasions de sensibiliser le public à la biodiversité, aux cycles de la vie animale et aux pratiques de jardinage respectueuses des sols. Ces événements renforcent la dimension conviviale et culturelle de la ferme, tout en affirmant sa vocation éducative.

Le jardin complète cette approche globale. Véritable laboratoire vivant, il permet d'expérimenter des modes de culture fondés sur les équilibres naturels, sans produits chimiques. Les ateliers proposés autour du jardin, du sol, des plantes et des insectes offrent une lecture concrète des enjeux environnementaux et encouragent des pratiques plus sobres et respectueuses du vivant.

Par son ancrage territorial, la diversité de ses animations et la pluralité des publics accueillis, la Ferme du parc départemental des Chanteraines incarne pleinement les objectifs de la Stratégie Nature. Elle affirme le rôle des espaces de nature comme lieux d'apprentissage, de transmission et de bien-être, où la relation au vivant se construit dans la durée, par l'expérience, la pédagogie et le partage.

4. Partenariats

Agir avec les acteurs du territoire

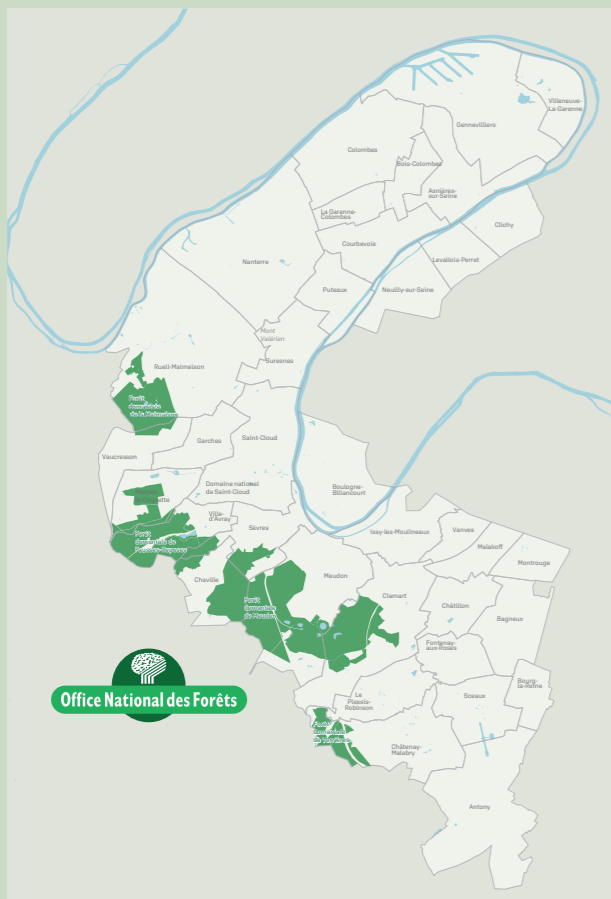




L'Office National des Forêts (ONF)

Les forêts domaniales de Meudon, Fausses-Reposes, Malmaison et Verrières couvrent près de 1 500 hectares, soit plus de la moitié des Espaces Naturels d'Intérêts du Département. Poumons verts de l'ouest francilien, elles constituent à la fois des lieux de promenade privilégiés pour des dizaines de milliers d'usagers, inscrites au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), des réservoirs de biodiversité et des atouts pour l'adaptation au changement climatique. Conscient de l'importance des attentes en matière de cadre de vie dans les Hauts-de-Seine, le Département a souhaité compléter la dimension d'accueil de ces forêts tout en maintenant leur rôle écologique exceptionnel.

Leur gestion, assurée par l'Office national des forêts



[ONF], repose sur un équilibre entre préservation des milieux et accueil du public. Cette vision rejoint celle du Département, qui a fait de la nature de proximité un axe fort de sa stratégie 2021-2025. Pour renforcer cette convergence, une convention pluriannuelle a été signée en mars 2022.

Celle-ci prévoit un soutien financier conséquent du Département :

- 175 000 € par an pour le fonctionnement (sécurité, propreté, entretien des aires d'accueil, brigades équestres),
- 300 000 € par an pour l'investissement (travaux d'aménagement, amélioration des équipements, schémas d'accueil).

Les orientations et programmes de travaux sont définis chaque année lors d'un comité de pilotage, réunissant le Département, l'ONF et les neuf communes concernées.

Entre 2021 et 2025, cette collaboration a permis de concrétiser plusieurs projets emblématiques :

- La remise à niveau du parking de l'étang de Meudon dans la forêt de Meudon,
- La valorisation du site historique de l'Anémomètre également en forêt de Meudon,
- La requalification des entrées de la forêt de Fausses-Reposes,
- L'aménagement de sentiers pédagogiques dans les 4 forêts domaniales,
- La mise en valeur des abords de l'étang de Saint-Cucufa en forêt de La Malmaison.

Parallèlement, un schéma d'accueil a été engagé à l'échelle des quatre forêts domaniales. Élaboré en concertation avec les acteurs locaux, il vise à améliorer la cohérence des parcours et des équipements, tout en répondant aux attentes des habitants.

Ce partenariat témoigne de l'engagement partagé de l'ONF et du Département pour maintenir la richesse écologique de ces forêts, améliorer leurs usages de loisirs et renforcer leur rôle face aux défis climatiques.

Ci-contre. Massifs forestiers du département. L'ONF accompagne leur gestion et leur renouvellement.

© CD92/Séverine Strabella

Page de droite. Espaces publics des Hauts-de-Seine.

Les partenariats permettent d'étendre la présence de la nature en ville. © SPL Val-de-Seine



La Société publique locale Val-de-Seine et le Grand Paris Seine Ouest

Le projet de reconversion de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, s'inscrit dans le cadre de la ZAC « Seguin Rives de Seine » conduite par la SPL Val-de-Seine. Cet aménagement majeur, porté en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine et Grand Paris Seine Ouest (GPSO), vise à redonner une place centrale à la nature et au paysage sur un site longtemps marqué par sa vocation industrielle.

En 2023, une convention tripartite a été signée entre les trois partenaires afin de préciser les conditions de réalisation, de financement et de gestion du futur parc départemental Gauthier Mougin, d'une superficie de 2,1 hectares. Ce document fixe la répartition des rôles : la SPL assure la maîtrise

d'ouvrage opérationnelle dans le cadre de la ZAC, GPSO pilote la coordination des espaces publics environnants et le Département en assure la qualification en Espace Naturel Sensible (ENS) et sa future gestion.

Ce travail partenarial a permis d'intégrer, dès la conception, les objectifs de la Stratégie Nature du Département en matière de biodiversité, d'adaptation au climat et de qualité d'usage. Le parc associe prairies, sous-bois, chemins creux et belvédère, en écho aux coteaux boisés de Meudon. Il accueille également un dispositif de gestion des eaux pluviales innovant, assurant l'irrigation naturelle des plantations et la création d'îlots de fraîcheur.

Le parc départemental Gauthier Mougin constitue ainsi le maillon paysager central du projet de l'île Seguin, reliant la Seine, la Seine Musicale et les coteaux de Meudon, dans un ensemble cohérent de nature et de culture au cœur du département.





La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Le Département des Hauts-de-Seine est en lien avec la Ligue pour la protection des oiseaux depuis 2004 dans le cadre de la démarche « Refuges LPO », appliquée aux parcs et espaces naturels départementaux. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté partagée de favoriser la biodiversité ordinaire en milieu urbain et périurbain, tout en conciliant accueil du public et préservation des milieux.

La labellisation « Refuge LPO » a d'abord concerné les grands parcs du nord du département, avec le parc des Chanteraines comme premier site labellisé dès 2004. À partir de 2019, la démarche a été étendue aux parcs du sud, notamment aux domaines départementaux de Sceaux et de la Vallée aux Loups. En 2025, quatorze Espaces Naturels Sensibles départementaux sont labellisés Refuges LPO, dont six nouveaux sites intégrés sur la période 2023-2025.

Ce partenariat repose sur la signature

de conventions de qualité pluriannuelles, assorties de diagnostics écologiques et de plans d'actions articulés avec les plans de gestion des sites. Il accompagne la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables à l'avifaune, telles que la création de zones de quiétude, le développement de milieux humides, la limitation des intrants, la préservation des lisières et le maintien de continuités écologiques au sein des parcs.

Au-delà de la gestion des sites, la LPO intervient également dans le cadre d'actions de sensibilisation et de découverte de la biodiversité, notamment par l'organisation de visites ornithologiques dans plusieurs parcs départementaux, dont les Chanteraines et Sceaux. Ces actions contribuent à mieux faire connaître la faune présente et à accompagner l'appropriation des enjeux de biodiversité par le public.

Le partenariat avec la LPO constitue ainsi un cadre structurant pour le suivi écologique, l'évolution des pratiques de gestion et le développement d'actions de sensibilisation dans les espaces naturels départementaux, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nature 2021-2025

Ci-dessous. Sterne pierregarin au parc départemental des Chanteraines. Le partenariat avec la LPO renforce le suivi et la protection de l'avifaune. © CD92/P. Fontaine



Le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP92)

Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) structure un réseau continu de cheminements à l'échelle des Hauts-de-Seine. Il relie parcs, forêts, berges, quartiers et patrimoines, et constitue un levier essentiel pour développer une pratique de la marche accessible, quotidienne et respectueuse des milieux.

Pour faire vivre ce réseau sur le terrain, le Département s'appuie sur le Comité départemental de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine, représentant local de la Fédération française de la randonnée pédestre. Le CDRP92 assure un rôle central dans l'entretien, le suivi et l'évolution des itinéraires, ainsi que dans leur appropriation par les usagers.

Le PDIPR départemental totalise aujourd'hui près de 475 kilomètres d'itinéraires, comprenant des sentiers de promenade et de randonnée, des sentiers de grande randonnée et des sentiers de grande randonnée de pays. Leur maintien repose sur l'engagement d'une cinquantaine de baliseurs bénévoles, mobilisés tout au long de l'année pour contrôler les tracés, entretenir le balisage, vérifier la praticabilité des chemins et accompagner les évolutions du réseau. Chaque année, ce sont plus d'une centaine de sorties de terrain qui garantissent la continuité et la lisibilité des parcours.

Ci-contre. Randonneuse sur un itinéraire balisé. Les sentiers rendent les espaces naturels accessibles à pied.

© Adobe Stock/Ratmaner

Le partenariat, formalisé par une convention pluriannuelle pour la période 2024-2028, encadre cette action de long terme. Il porte à la fois sur l'entretien courant du réseau, l'expertise des itinéraires existants, la formation de nouveaux baliseurs, l'étude de nouveaux tracés en lien avec les projets d'aménagement, et la participation à des actions de valorisation de la randonnée pédestre.

Au-delà de l'entretien des sentiers, le CDRP92 contribue à animer la pratique de la randonnée à l'échelle départementale, notamment à travers l'organisation d'événements ouverts au public et la mobilisation de son réseau associatif. Cet engagement bénévole, représentant plusieurs milliers d'heures chaque année, constitue un maillon essentiel pour inscrire durablement la randonnée pédestre dans les usages du territoire, en lien avec les espaces naturels et les continuités écologiques portées par la Stratégie Nature.





L'Association Le Pré

Sur le site du Champ de la Garde, à Nanterre, l'association Le Pré transforme une friche urbaine en terrain d'expérimentation ouvert, dédié aux pratiques agricoles urbaines, à la biodiversité, à la transmission des savoirs et à la recherche. À l'interface entre espace naturel, projet urbain et usages quotidiens, le site devient un laboratoire à ciel ouvert pour tester d'autres manières de gérer et de faire vivre la nature en ville.

Le Pré développe des actions de gestion agroécologique, des expérimentations scientifiques et des projets pédagogiques accessibles à tous les publics.

Ateliers participatifs, temps de formation, rencontres avec des chercheurs et événements

culturels rythment la vie du site et en font un lieu d'apprentissage par le terrain.

En lien avec l'Espace Naturel Sensible du parc départemental du Chemin de l'Île, ce partenariat permet d'inscrire ces expérimentations dans une réflexion plus large sur les continuités écologiques, les usages de proximité et les espaces en transition.

Ci-dessous. Champ de la Garde à Nanterre.

Une friche urbaine transformée en terrain d'expérimentation agricole et écologique.

© Google Earth

Page de droite. Projets paysagers départementaux.

Le CAUE 92 apporte expertise et conseil aux territoires.

© CD92/Willy Labre



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

La Stratégie Nature 2021-2025 a consolidé une approche globale de l'arbre, à la croisée des enjeux paysagers, écologiques et climatiques. Dans un département dense et fortement urbanisé, cette ambition ne peut se limiter à des règles techniques. Elle suppose une culture partagée de l'arbre, portée collectivement par les acteurs de l'aménagement, de la conception et de la gestion.

Dans cette perspective, le Département a renforcé son partenariat avec le CAUE des Hauts-de-Seine afin de diffuser largement les principes du Guide de l'arbre du Département des Hauts-de-Seine et d'en accompagner l'appropriation par les professionnels du territoire. Ce guide formalise une doctrine départementale exigeante, notamment en matière de protection du système racinaire, de prise en compte de l'arbre dès les premières phases de projet et d'équilibre entre sécurité des usagers et préservation du vivant.

En 2024 et 2025, cette coopération s'est traduite par l'organisation d'un cycle de journées professionnelles consacré à l'arbre en ville, conçu comme un espace de dialogue, de montée en compétence et de mise en réseau. Ces rencontres ont permis de croiser regards scientifiques, retours d'expérience opérationnels et cadres réglementaires, en inscrivant l'arbre dans une lecture systémique du territoire, du sol au paysage.

La journée technique organisée en novembre 2025 autour du thème Racines d'arbres et réseaux enterrés, coorganisée avec Plante & Cité, a marqué une étape structurante de ce partenariat. En abordant de front les enjeux de cohabitation entre arbres, sols urbains et réseaux, elle a mis en lumière les leviers d'anticipation, de conception et de gestion mobilisables en contexte contraint, en associant collectivités, opérateurs de réseaux, bureaux d'études et concepteurs.

À travers ces temps d'échanges, le Département affirme une approche fondée sur la transmission, la coopération et l'expérimentation, au service d'une politique de l'arbre partagée, opérationnelle et durable. Cette dynamique partenariale constitue un socle essentiel pour renforcer la protection du patrimoine arboré et inscrire l'arbre comme un élément structurant des projets urbains des Hauts-de-Seine.



Guide stratégique du Guide de l'arbre des Hauts-de-Seine



Guide stratégique



Guide de protection



Guide de gestion



Guide juridique



Barème de valeur





hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT